

## CONSEIL MARITIME DE FAÇADE DE MÉDITERRANÉE

le 08/12/2022

### **Compte-rendu 12<sup>ème</sup> réunion de la commission spécialisée du Conseil maritime de façade chargée du suivi du développement de l'éolien flottant en Méditerranée**

**8 décembre 2022**

*La commission spécialisée « éolien flottant » du Conseil maritime de façade de Méditerranée a été créée par arrêté interpréfectoral du 15 décembre 2016 et renouvelée le 4 avril 2020. Cette commission chargée du suivi du développement de l'éolien flottant en Méditerranée a reçu mandat pour suivre les projets de fermes pilotes et les projets de fermes commerciales, proposer toute mesure visant à éviter, réduire ou compenser les impacts sur le milieu marin, des améliorations (techniques et réglementaires) et étudier les enjeux et le développement futur de l'éolien flottant en Méditerranée. Sa composition est le reflet du Conseil maritime de façade puisque tous les collèges y sont représentés.*

Le présent compte-rendu fait état des échanges entre participants sur les différents points à l'ordre du jour.

La liste des participants à cette réunion figure en annexe I du compte-rendu.

En préambule, le Directeur interrégional de la mer, Eric LEVERT, présente le calendrier des réunions de la commission spécialisée et du conseil scientifique. Il rappelle les grandes échéances écoulées depuis la dernière réunion de la commission de juillet 2022.

### **1.Observatoire Nationale de l'éolien en Mer**

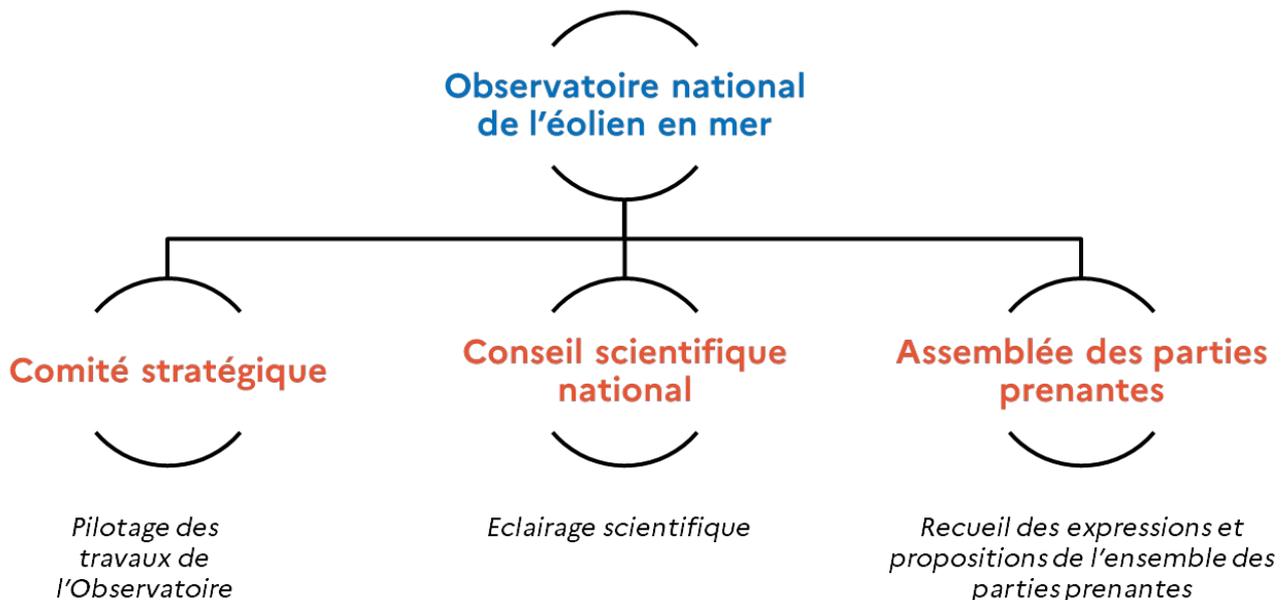
François VIREVIALLE (DIRM Méditerranée) présente l'état d'avancement du déploiement de l'observatoire national de l'éolien en mer, ainsi que de son conseil scientifique national.

Les 3 missions de l'observatoire sont :

- Regrouper, valoriser et rendre accessibles

- Définir et piloter des programmes d'acquisition de connaissances
- Contribuer à définir, en lien avec les Conseils scientifiques de façades, une méthode homogène et cohérente de suivi scientifique de l'impact environnemental des futurs parcs

L'observatoire est ainsi constitué :



- Le comité stratégique

Il s'est réuni à deux reprises en 2022, pour échanger sur l'organisation, les missions et le périmètre de l'Observatoire, ainsi que les premiers travaux à lancer dès 2022.

- L'assemblée des parties prenantes

Elle s'est réunie le 29 avril 2022, afin d'informer les parties prenantes des travaux de l'Observatoire et à recueillir les expressions et propositions sur les travaux à mener et la manière de valoriser les résultats. L'ensemble des acteurs du monde maritime sont invités à y participer. Deux réunions annuelles sont prévues.

L'information de la prochaine réunion sera diffusée auprès des membres de la commission spécialisée

- Le conseil scientifique national

Il est constitué d'une vingtaine de scientifiques (nommés intuitu personae) incluant des représentants de chaque conseil scientifique de façade.

Aurélien BESNARD et Christian BERHAULT permettront de faire la liaison entre les conseils

Les informations de l'observatoire national de l'éolien en mer seront diffusées sur :

<https://eolienneenmer.fr/observatoire>

## 2. Point d'avancement du projet MIGRALION

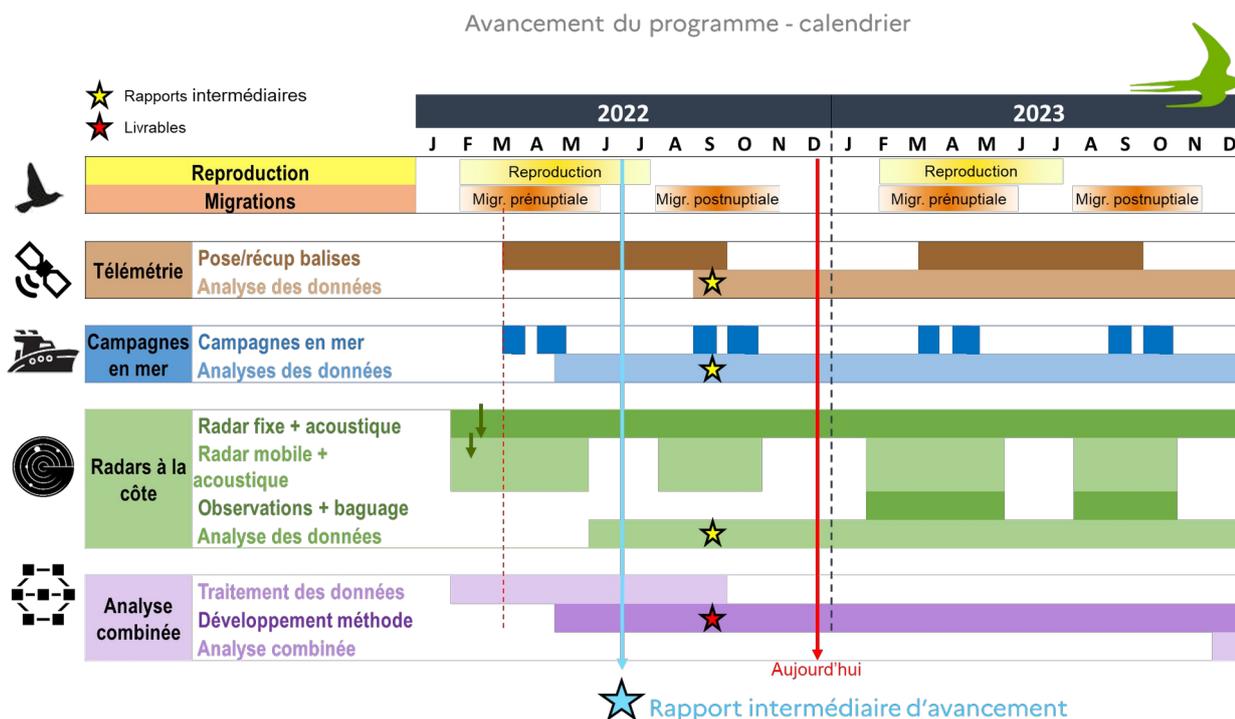
Alexandra GIGOU (OFB) présente l'état d'avance de l'étude MIGRALION.

Le Comité de pilotage s'est réuni les 10 mars et 20 octobre 2022.

L'année 2022 a été dédiée à la collecte de données.

Un financement complémentaire a été sollicité auprès de l'observatoire national de l'éolien en mer afin de renforcer le programme de bagage.

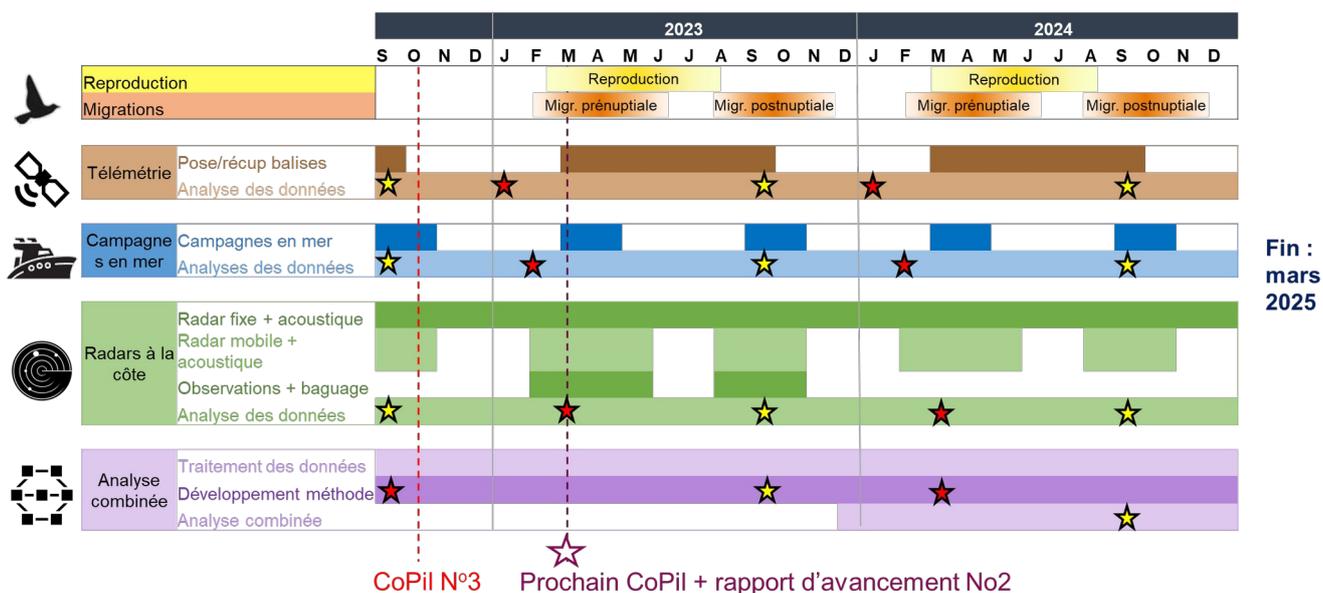
Le calendrier est actualisé est le suivant :



Dans le cadre du lot 6, un travail sur la combinaison des jeux de données est en cours de définition afin de présenter un modèle d'intégration de données multi-source. Une modélisation différente sera proposée entre les oiseaux migrateurs et les oiseaux marins. L'objectif est de pouvoir mettre en place un modèle prédictif, qui pourra être alimenté en continu.

Le programme de travail reste encore dense pour les deux prochaines années du programme avec l'acquisition et le traitement des données.

## Articulation temporelle des lots à partir de fin 2022



En octobre 2022, un bilan intermédiaire a été produit. Ceci nous permet de qualifier l'avancement des différents lots :

- **Lot 1** : terminé, synthèse bibliographique disponible.
- **Lot 2 – communication** : posters, fiche projet, supports de présentation disponibles.
- **Lot 3** : objectifs (ambitieux) quasi-atteint 100%. Il faudra plus de personnel pour atteindre 100% des objectifs de pose et recapture en 2023 et 2024. Analyses débutent en novembre (post-doc).
- **Lot 4** : 3 campagnes réalisées (la dernière à venir), début des analyses.
- **Lot 5** : L'acquisition des données se poursuit sans problème, traitement des données en cours.
- **Lot 6** : Rapport méthodologique terminé, tests méthodo et analyses en cours.

Les radars permettent le comptage, la trajectoire et l'altitude de groupes d'oiseaux.

Bertrand ALESSANDRINI (école centrale de Nantes) s'interroge sur l'intégration de pressions telles qu'une zone éolienne dans le modèle prédictif.

Alexandra GIGOU (OFB) précise qu'il existe différentes études et différents modèles d'analyse des oiseaux. Une mutualisation des modèles devrait pouvoir permettre d'intégrer ce type d'obstacles.

Jacques ANDRIEU (FNPP) questionne la disponibilité des données pour l'affinage du zonage des fermes.

Alexandra GIGOU (OFB) précise que le programme est sur 3 ans d'acquisition. L'année 2022 a été particulière en terme de phénomènes météorologiques. Les variations interannuelles devront intégrer le modèle afin de renforcer l'analyse, mais il n'est pas possible d'analyser

aujourd'hui ces données dans le cadre d'une planification spatiale.

### **3.Présentation des travaux du conseil scientifique**

François BONHOMME, rapporteurs du conseil scientifique, présente les travaux qui ont été menés en 2022 au sein du conseil scientifique. Le conseil s'est réuni les 21 juin et 15 novembre 2022 afin d'échanger sur les méthodes et axes de travail du conseil, ainsi que des présentations sur l'observatoire national de l'éolien en Mer, Open-C et différents projets menés par des membres du conseil.

Il rappelle que la prise en compte des impacts cumulés n'est pas encore analysée.

### **4.Conditions sociales de l'État d'accueil**

Eric LEVERT (DIRM Méditerranée) présente les conditions sociales de l'Etat d'accueil. Ces éléments précisent la réglementation en vigueur pour les conditions de travail pour les marins dans les eaux françaises.

Cécile RHEILES (DDTM13) indique que les moyens nautiques des DDTM ne permettront pas d'organiser des contrôles en mer à une vingtaine de kilomètres des côtes. L'assistance de moyen nautique d'autres administrations pourra être sollicitée.

### **5.Point d'avancement des projets éolien en Méditerranée**

Frédéric Autric (Directeur de projet éolien) et François Virevialle présentent l'avancement des projets éolien commerciaux et pilotes en cours sur la façade.

Présentation de la fondation Open-C

Bertrand Alessandrini (Ecole Centrale de Nantes) présente la fondation Open-C, ainsi que le calendrier de mise en place de cette fondation. De nombreuses échéances sont prévues pour le début d'année 2022 (création de la fondation, mise en place des différents comités constitutifs, transfert de gestion des sites d'essais).